



Me OSU Directrice  
Du Centre Hospitalier du Chinonais

Objet : préavis de grève

Chinon, le 18 octobre 2021

Madame la Directrice,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous avons l'honneur de vous informer que les syndicats FO et CGT du Centre Hospitalier de Chinon déposent un préavis de grève le 25 octobre 2021. (En ce qui concerne les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent des jours et horaires précités, ce préavis couvre ces agents en amont et en aval de ces journées.).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels toutes catégories confondues de l'hôpital du Chinonais de jour et de nuit.

Les revendications sont les suivantes :

- La fin du projet du travail en alternance jour /nuit.
- le retour du SICS IDE
- Rajout d'effectif AS sur le SICS pour passer de 5 à 8 ETP afin de pallier aux arrêts de dernière minute sans avoir à appeler les agents sur leurs repos ou de changer des agents de services et de laisser le service en dessous du service minimum de sécurité.
- le maintien de 2 cadres de nuits.
- Une médecine du travail
- Des moyens à la hauteur des besoins
- le retour des emplois supprimés par mesures d'économie depuis plusieurs années.
- Revalorisation financière du travail de nuit
- Respect des temps partiels sur le mois

Veuillez recevoir, Madame La Directrice, nos salutations distinguées.

CHINON, le 18 octobre 2021	
ROBERT Alexandre, Secrétaire FO Chinon :	DEFONTAINE Céline, Secrétaire CGT Chinon :
	

